

Maladies de la peau. — Il est certain que la grossesse peut avoir une action sur l'organe cutané, il est à peine besoin de rappeler les éphélides, le prurit et l'herpès gestationis qu'il est si fréquent de rencontrer chez les femmes grosses, mais cette action de la grossesse peut aussi être favorable.

Kaposi dit que certaines maladies de la peau paraissent subir un temps d'arrêt ou une amélioration légère durant la grossesse. Ce sont les affections squammeuses à marche essentiellement chronique, tels que le psoriasis et certaines formes d'eczéma résultant, ajoute-t-il, d'un défaut de nutrition cutanée. Le même auteur ajoute qu'il n'est pas rare de voir les exanthèmes dartreux et vénériens perdre de leur activité et rester le plus souvent stationnaire jusqu'après la délivrance, puis l'amélioration que la grossesse produit dans les ulcères de nature scrofuleuse.

MALADIES EN RAPPORT DIRECT AVEC LE SYSTÈME NERVEUX

Une affection nerveuse a d'autant plus de chances de s'amender ou disparaître sous l'influence de la grossesse, que cette affection avait une marche avec exacerbations périodiques plus marquée, qu'elle avait plus de rapport avec la fonction menstruelle que la grossesse a supprimée : des guérisons nombreuses, mais parfois passagères seulement, sont survenues dans des circonstances pareilles.

Néuralgies, migraine. — Il y a des femmes, qui n'ont jamais leur migraine qu'à l'époque menstruelle ou immédiatement après, qui en sont toujours exemptes pendant la grossesse et la voient cesser définitivement lors de la ménopause.

Hippocrate raconte qu'une femme souffrait beaucoup de la tête depuis longtemps et nul ne pouvait la soulager aucunement ; elle était le plus à l'aise quand les règles coulaient librement. Etant devenue enceinte, les douleurs